



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Renforts supplémentaires de police nationale dans les Alpes-Maritimes

Question écrite n° 15456

Texte de la question

M. Cyril Tribuiani interroge M. le ministre de l'intérieur sur la fusillade survenue le 11 mai 2026 dans le quartier des Moulins à Nice, ayant causé la mort de deux personnes et fait neuf blessés, qui marque une nouvelle étape particulièrement préoccupante dans la montée de la violence liée au narcotrafic dans le département. Ce drame ne peut être considéré comme un simple fait divers isolé. Il s'inscrit dans une succession d'évènements graves et récurrents qui témoignent d'une dégradation préoccupante de la sécurité dans certains secteurs et qui justifient une demande urgente de renforts supplémentaires de police nationale dans les Alpes-Maritimes et sur le bassin cagnois territoire. Ces faits répétés nourrissent un climat d'inquiétude légitime parmi les habitants et appellent une réponse ferme, durable et adaptée de l'État face à la montée des violences et des trafics. Aujourd'hui, des individus imposent leur loi, terrorisent les habitants et défient ouvertement l'autorité de l'État. Malheureusement, on compte 11 morts depuis juillet 2025 dans ce quartier, cette situation est insupportable pour les compatriotes et appelle une réponse forte, immédiate et durable de la puissance publique. La circonscription de M. le député est directement concernée. À quelques kilomètres seulement du quartier des Moulins, les communes de Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var et les communes voisines voient monter une inquiétude profonde face à une violence qui se rapproche chaque jour davantage du quotidien des habitants. En sa qualité de député de la 6e circonscription des Alpes-Maritimes, il a récemment rencontré le commissaire de police chargé de la zone de Cagnes-sur-Mer et de Saint-Laurent-du-Var. Il ressort de cet échange un constat clair : le bassin cagnois, en zone police, qui compte près de 90 000 habitants, avec une population qui triple, voire quadruple, durant la période estivale, souffre également d'un manque significatif d'effectifs. Il manquerait aujourd'hui près de 20 agents de la police nationale à l'année pour permettre aux forces de l'ordre d'assurer pleinement leurs missions de sécurité, de présence sur le terrain, d'intervention et de lutte contre les trafics. Je tiens à saluer le courage, le professionnalisme et l'engagement constant des policiers, gendarmes et forces de secours. Mais chacun le voit désormais : les forces de l'ordre ne peuvent lutter seules, avec des moyens insuffisants, contre des organisations criminelles toujours plus violentes, structurées et armées. Cette demande doit s'accompagner de mesures fortes et concrètes : le démantèlement systématique des réseaux de narcotrafic, la saisie des circuits financiers des trafiquants, ainsi qu'une réponse pénale ferme et implacable contre l'ensemble des acteurs de ces filières criminelles. L'autorité de la République doit être rétablie partout. Aucun quartier, aucune commune, aucun bassin de vie ne doit être abandonné aux trafiquants, à l'intimidation et à la violence. Il s'agit d'une demande essentielle pour la sécurité des concitoyens. Il souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Cyril Tribuiani](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15456

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2026